

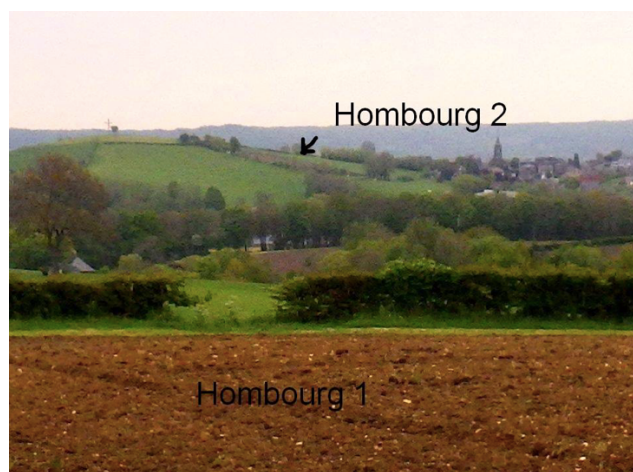


Chers Coopérateurs,

Nous arrivons à la fin du mois de juin et le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il s'en est passé de belles choses pour le Vin du Pays de Herve.

20.000 pieds supplémentaires au mois de mai

Au début du mois de mai, l'équipe de Carlo FABER est arrivée sur le Plateau pour assurer la plantation de 20.000 pieds de vigne supplémentaires. Nous avons tout d'abord planté 6 rangs de Johanniter à Crawhez puis nous sommes allés sur les nouvelles parcelles.

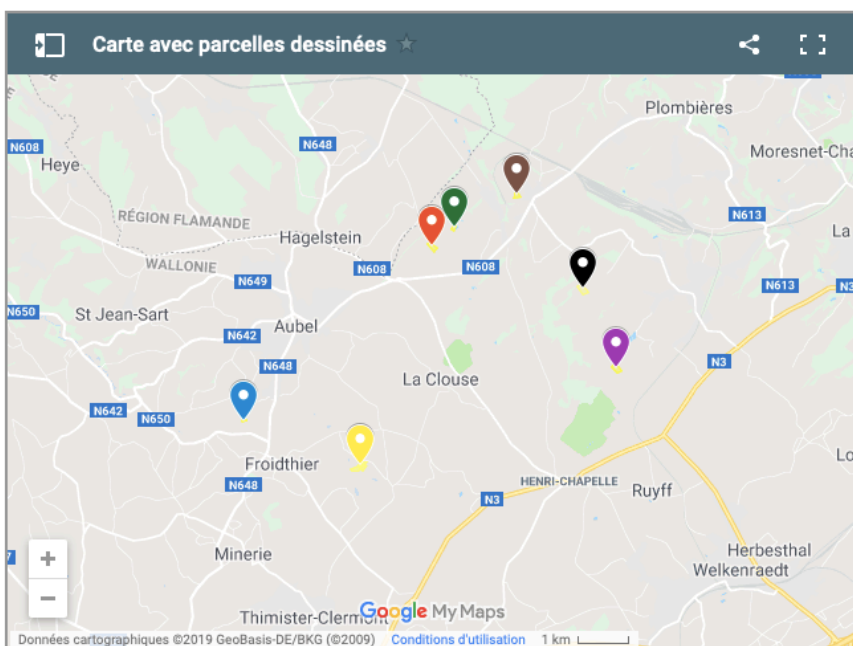


De la parcelle de Merckhof à Hombourg, nous pouvons voir la parcelle de La Croix (juste à droite de la Croix de Hombourg). Et dans la dessous de la vallée, il y a la parcelle du Château de Berlieren. Nous avons ainsi 3 parcelles situées sur une même ligne.

Nous vous invitons à enfiler vos chaussures de marche et à aller découvrir ces nouvelles réalisations : le RAVEL (ligne 38) et le GR 563 (Tour du Pays de Herve) passent à proximité de ces parcelles. Notre site internet (sur la page LOCALISATION) reprend une carte où il est possible (en agrandissant) de voir l'endroit exact où sont localisées nos 7 parcelles de vigne. Voici ci-dessous une capture d'écran de cette carte que vous retrouvez donc sur ce lien :

<https://www.vindupaysdeherve.be/services>

LOCALISATION



Parcelles	Nombre de pieds de vigne
AUBEL Messitert	1.500
CLERMONT Crawhez	8.000
HOMBOURG Bertieren	5.000
HOMBOURG Merckhof	8.000
HOMBOURG La Croix	3.000
MONTZEN Kinkenweg	8.000
MONTZEN Teberg	6.500

Travail à la vigne : merci les coopérateurs !

Nous nous sommes réunis à plusieurs reprises pour nettoyer le cavaillon ou mettre les manchons autour des nouvelles vignes.



Lors d'une de nos sessions de travail, nous avons eu la chance d'accueillir Christophe Waterkeyn qui nous a expliqué comment il vinifie le cépage « Régent » à Villers-la-Ville par macération carbonique.

Vous pouvez retrouver plus d'informations sur le petit vignoble de l'Abbaye de Villers-la-Ville sur www.villers-la-vigne.be



Première Assemblée Générale

Vous pouvez d'ores et déjà le noter dans votre agenda perpétuel : tous les 3^{èmes} samedis du mois de juin se tiendra notre AG Ordinaire. Pour la première édition de cette assemblée, nous nous sommes réunis à la Caserne de Saive. Les comptes y ont été approuvés et décharge a été octroyée aux administrateurs.

Nous en avons profité pour organiser une mini-conférence sur les cépages traditionnels et les cépages résistants.



VINDUPAYSDEHERVE
Le vin rassemble les gens

— MINI CONFERENCE —
de **Véronique LIBDY**

**Les cépages interspécifiques (résistants)
& cépages classiques, un choix important
pour notre environnement...**

Œnologue formée à Bordeaux, Véronique a travaillé en laboratoire-conseil puis en contrôle qualité pendant 20 ans avant de se consacrer à la formation.
Sommelier-conseil (Syntra Vlaanderen) & Diplômée à l'Université Suze-La-Rousse.

Samedi 15 juin 2019 à 15h • Caserne de Saive



Aide de la Sowecsom et soutien de Triodos et Crédal

La Sowecsom - filiale de la SRIW (Société Régionale d'Investissement de Wallonie) qui s'occupe des coopératives comme la nôtre - nous accorde un capital de 200.000 euros (conditionné par la levée de 200.000 euros supplémentaires auprès des anciens ou de nouveaux coopérateurs). Grâce à ce soutien, nous obtenons également l'accord de 2 banques (Triodos et Crédal) pour 2 crédits de 84.000 euros chacune.

C'est donc au total 368.000 euros qui vont être injectés dans la coopérative, en plus des montants que nous allons lever auprès de nouveaux coopérateurs.

Nous pourrons dans les prochains mois vous annoncer le lieu où nous allons vinifier nos premiers vins.

Prix du public du concours #CoopTogether

C'est la première fois qu'est organisé ce concours et il est prévu de l'organiser toutes les années. Nous remportons un chèque d'une valeur de 25.000 euros à valoir dans les journaux du groupe Sudpresse. Nous espérons pouvoir ainsi augmenter notre visibilité et continuer à nous faire connaître, en assurant la promotion d'un modèle d'entreprises dans lequel nous croyons.

#COOP TOGETHER
Des Liégeois créent un domaine viticole à Herve
 Vin du Pays de Herve va installer son chai à Aubel ou Plombières

Chaque mercredi jusqu'au 12 juin, Sudpresse vous présente les 2 coopératives ou projets de coopératives finalistes de notre concours #CoopTogether. Nous pourrions avec Vin du Pays de Herve, dans la province de Liège.

En 2016, Michel Schoonbroodt a une idée : créer un domaine viticole à Herve. La coopérative Vin du Pays de Herve voit le jour en septembre 2017. «Une vingtaine de personnes se sont réunies pour constituer le capital», nous raconte l'administrateur délégué de la coopérative. Nous sommes maintenant «des coopératives» dont une soixantaine de coopérateurs actifs dans différents domaines. Le capital est maintenant de 450.000 euros.

«Moi je suis tout seul dans la vigne», nous précise Michel Schoonbroodt. «Je trouve les terrains, j'organise les conseils d'administration, les groupes de travail... Nos décisions sont à chaque fois collectives. Je recherche des coopérateurs, bien sûr, c'est une recherche sans fin parce que c'est un projet ambitieux. On parle de plusieurs millions d'euros. Pour réussir ces travaux, on recherche plusieurs centaines de coopérateurs, qui deviendront un jour plusieurs milliers. On a des coopérateurs qui mettent plus d'un an avant d'entrer et, éventuellement, nous en sommes bien contents.

Chaque est invité à venir relever un peu plus de 500 euros. En moyenne, chaque coopérateur prend 211 euros. C'est un projet un peu fou mais qui a déjà été réalisé par d'autres, comme Vin de Liège, qui est un succès. Nous sommes le petit frère. Et nous espérons qu'il aura un jour une troisième incarnation.»

Philippe Dufour, 30 ans, est le vigneron de la coopérative : «Je suis tous les jours dans les vignes. Je veille au bien-être de la plante. On travaille en bio, sans herbicide. Ça demande beaucoup plus de travail mais c'est épuisant. Les gens sont demandeurs d'avoir des produits sans de notre ville, de notre province, et qui respectent la nature. On sait faire du bon vin en Belgique.»

Grâce à la Soweccom (société wallonne d'économie sociale marchande), le capital de la coopérative va passer de 450.000 euros à 650.000 euros. Michel Schoonbroodt est impatient de produire les premières bouteilles : «Ça va être un très bon produit pour lequel nous sommes fiers de valouriser notre terre. On veut un produit proche de ce que la nature nous offre. C'est aussi important d'ajouter un patrimoine supplémentaire et de compléter par le vin les produits de bouche que sont le fromage, la charcuterie et la bière.»

Principaux la coopérative Vin du Pays de Herve souhaite gagner le concours #CoopTogether ? «Pour avoir le maximum de visibilité et connaître le maximum de personnes de notre région dans ce projet.»

NICOLAS DEMARLEVIENS

#COOP ENTREPRENDRE EN COLLABORATION AVEC **la Maison De Conseils la Province et le Capital**

Concours #CoopTogether: «Coq des prés» gagne le prix du jury, «Vin du Pays de Herve» celui du public

Le jury du concours #CoopTogether, organisé par Sudpresse et la Soweccom, s'est réuni, ce jeudi à Liège, pour élire ses gagnants.



Palissage en cours sur nos 3 nouvelles parcelles

L'équipe de Carlo FABER est en train d'installer le palissage dans les nouvelles vignes qui ont été plantées il y a 2 mois. Nous sommes heureux de pouvoir faire cela rapidement : même si la vigne est jeune, elle peut grandir vite. Avec le palissage, la nouvelle vigne trouvera l'infrastructure sur laquelle elle peut s'attacher.





(nouvelle parcelle à côté de la Croix de Hombourg)



VINDUPAYSDEHERVE